

## Frênaie des ruisseaux *Carici remotae-Fraxinetum*

530

### Identification de l'association

La frênaie des ruisseaux borde les petits cours d'eau, dont elle colonise la partie du lit qui se trouve juste au-dessus du niveau habituel de l'eau et qui est fréquemment submergée par les hautes eaux (fig.530.1).

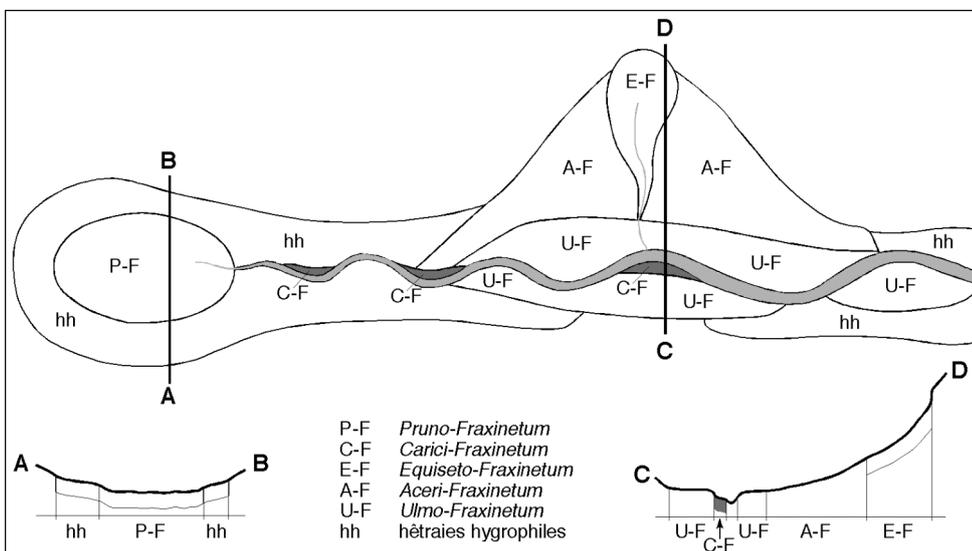


Figure 530.1 Situation de la frênaie des ruisseaux (surfaces foncées et partie foncée du profil CD) par rapport aux autres frênaies.

Elle est le plus souvent réduite à des bandes d'à peine un mètre de largeur, souvent même dépourvues d'arbres. C'est pourquoi les relevés typiques de cette association sont rares dans la banque de données et contiennent toujours quelques espèces des associations voisines (voir tableau de relevés R5.1). C'est une frênaie nettement hygrophile (fig.530.2) dont le sol est gorgé d'une eau circulante bien oxygénée et donc favorable au frêne (*Fraxinus excelsior*), qui est l'essence généralement dominante.

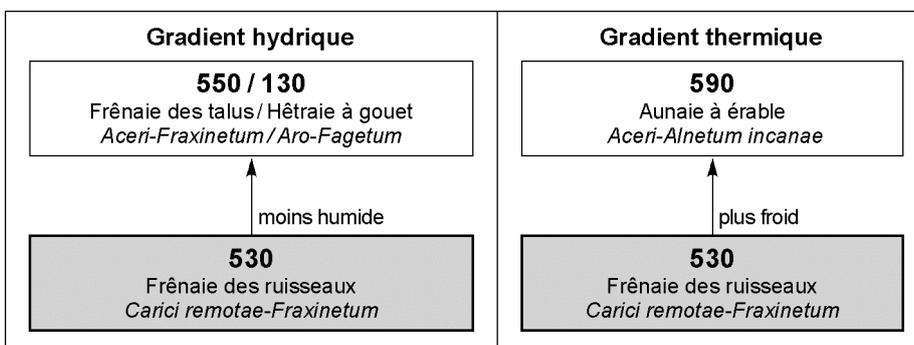


Figure 530.2 Position de la frênaie des ruisseaux par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

La frênaie marécageuse est un groupement des étages submontagnard et montagnard inférieur (fig.530.2), fréquent sur le Plateau (le plus souvent sous forme de petites surfaces), mais relativement rare sur les contreforts du Jura et des Alpes (carte C5.3). L'histoire de cette

association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B5.3).

### Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes<sup>1</sup>

Par rapport à la frênaie des talus **550** (*Aceri-Fraxinetum*), moins hygrophile:

s1 Berges inondables d'un ruisseau.

f1 Recouvrement des espèces nettement hygrophiles (groupe H1) >5%.

Par rapport à la hêtraie à gouet **130** (*Aro-Fagetum*), et éventuellement d'autres hêtraies, toutes moins hygrophiles:

s1 Berges inondables d'un ruisseau.

f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) absent de la strate arborescente principale, tout au plus présent en sous-strate.

f1 Recouvrement des espèces nettement hygrophiles (groupe H1) >5%.

Par rapport à la frênaie marécageuse **520** (*Pruno-Fraxinetum*), d'hygrophilie comparable:

s1 Berges inondables d'un ruisseau. Sol alluvial essentiellement minéral.

f2 Présence d'au moins une des espèces suivantes: hygrophiles d'eau courante (groupe H13), chérophylle hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*) et renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*); ces deux dernières espèces, présentes dans toutes les mégaphorbiées à partir de l'étage montagnard supérieur, sont cantonnées aux eaux courantes à basse altitude.

Par rapport à la frênaie des sources **540** (*Equiseto telmateiae-Fraxinetum*, sous-association 545), d'hygrophilie comparable:

s1 Berges inondables d'un ruisseau, nettement en aval de sa source.

f2 En général, absence de la prêle géante (*Equisetum telmateia*) et de la prêle d'hiver (*Equisetum hyemale*).

Par rapport à la frênaie alluviale **560** (*Ulmo-Fraxinetum*, sous-association 568), d'hygrophilie comparable:

s1 Situation à proximité immédiate du cours normal de la rivière.

f2 Présence d'hygrophiles d'eau courante (groupe H13).

Par rapport à la saulaie riveraine **580** (*Salicetum albae*), d'hygrophilie comparable:

s1 Situation au bord d'un petit ruisseau.

f1 Présence d'hygrophiles d'eau courante (groupe H13) et d'espèces mésophiles non nitrophiles (groupes M1, M2, M3).

Par rapport à l'aunaie à érable **590** (*Aceri-Alnetum*), moins thermophile:

f1 Présence fréquente d'aune noir (*Alnus glutinosa*); aune blanc (*Alnus incana*) absent ou rare.

f2 Frêne (*Fraxinus excelsior*) abondant et vigoureux, généralement dominant dans la strate arborescente.

s2 Altitude inférieure à 1200 (-1300) m.

<sup>1</sup> Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal    f2 critère floristique complémentaire

s1 critère stationnel principal    s2 critère stationnel complémentaire

## Identification des sous-associations

D'après leurs conditions stationnelles et leur cortège floristique, tous les relevés de frênaie des ruisseaux sont suffisamment homogènes pour être rassemblés dans une unique sous-association typique (535), illustrée par des relevés (tabl. R5.1) et un syntaxon (tabl. S5.1).

## Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à ce jour dans le canton de Vaud.